

Faits marquants

Au bout de trois années consécutives de sécheresse estivale, l'année 2021 est plus proche des normales en termes de températures et de précipitations (page 2).

Pourtant, ces conditions plus clémentes n'ont pas pour autant mis un coup d'arrêt aux dépérissements initiés lors de cet épisode et les répercussions se font déjà sentir, notamment au travers des stress hydriques induits.

Aussi, les pins sylvestres sur stations plus sèches et en peuplements peu denses, souvent mélangés, continuent de se dégrader tandis que l'érable, surtout sycomore, subit la maladie de la suie (page 3).

Le robinier faux-acacia quant à lui, en dehors des stations très superficielles, profite au mieux de ce retour « à la normale » (page 4).

Indicateurs de la santé des principales essences



Santé des essences	Principaux problèmes et niveau d'impact
😊 Chêne rouvre	🟡 Défoliateurs 🟡 Vieillessement 🟡 Processionnaire
😐 Chêne pédonculé	🟡 Défoliateurs 🟡 Vieillessement / station 🟡 Processionnaire
😞 Châtaignier	🟡 Cynips 🟡 Chancre 🟡 Encre 🟡 Station / vieillissement
😞 Frêne	🟡 Chalarose
😊 Peupliers	🟡 Puceron lanigère 🟡 Rouille
😊 Robinier	🟡 Station 🟡 Vieillessement 🟡 Sécheresse et chaleur
😐 Pin sylvestre	🟡 Rouille courbeuse 🟡 Sécheresse et chaleur 🟡 Sphaeropsis des pins (localisé) 🟡 Station et stress hydrique
😊 Pin laricio	🟡 Bandes rouges 🟡 Sphaeropsis des pins (localisé)
Etat de santé : 😊 = bon ; 😐 = moyen ; 😞 = médiocre	
Niveau d'impact des problèmes : 🟡 = faible ; 🟠 = moyen ; 🔴 = fort	

Toute l'information nationale sur la santé des forêts à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/la-sante-des-forets>

Document piloté par le Pôle interrégional Nord-Ouest de la santé des forêts de la DRAAF – SRAI Centre-Val de Loire

Tél. : 02.38.77.41.07 / E-mail : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Suivi des principaux problèmes

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Toutes essences	Gel						Localisé
	Sécheresse						
Feuillus	Oïdium des chênes						
	Processionnaire du chêne	Localisé	Localisé	Localisé	Localisé		Localisé
	Autres défoliateurs						Localisé
	Dépérissements de chêne		Localisé	Localisé	Localisé		
	Dépérissements de châtaignier	Localisé					
	Encre du châtaignier	Localisé					
	Cynips du châtaignier						
	Chalarose du frêne						
	Peupliers	Rouilles du peuplier					
	Puceron lanigère						
Résineux	Maladie des bandes rouges						

	Problème absent ou à un niveau faible
	Problème nettement présent, impact modéré
	Problème très présent, impact fort

Evènements climatiques de 2020

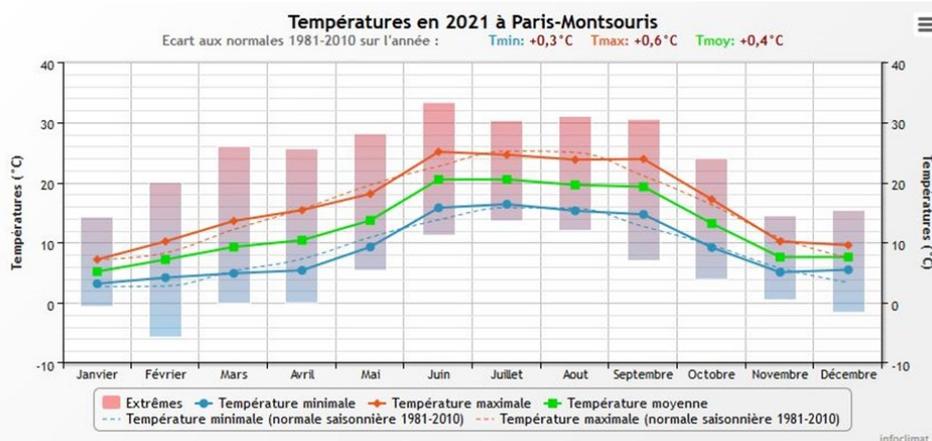
L'année 2021 est atypique par rapport aux 3 années antérieures marquées par des sécheresses prolongées et des canicules à répétition.

L'hiver a été pluvieux avec des sols proches de la saturation début février. Les températures pendant cette période ont alterné entre froid et douceur (records fin février).

Le début de printemps a été très doux puis les températures ont chuté (records de froids et moyenne inférieure à la normale) juste avant le débourrement des chênes (6-8 avril) induisant un retard de la reprise de végétation de 2 à 3 semaines. Mars et avril plutôt secs ont été compensés par mai et juin particulièrement pluvieux. Il est à noter une toute fin de printemps avec des températures estivales qui peineront à réapparaître pendant l'été.

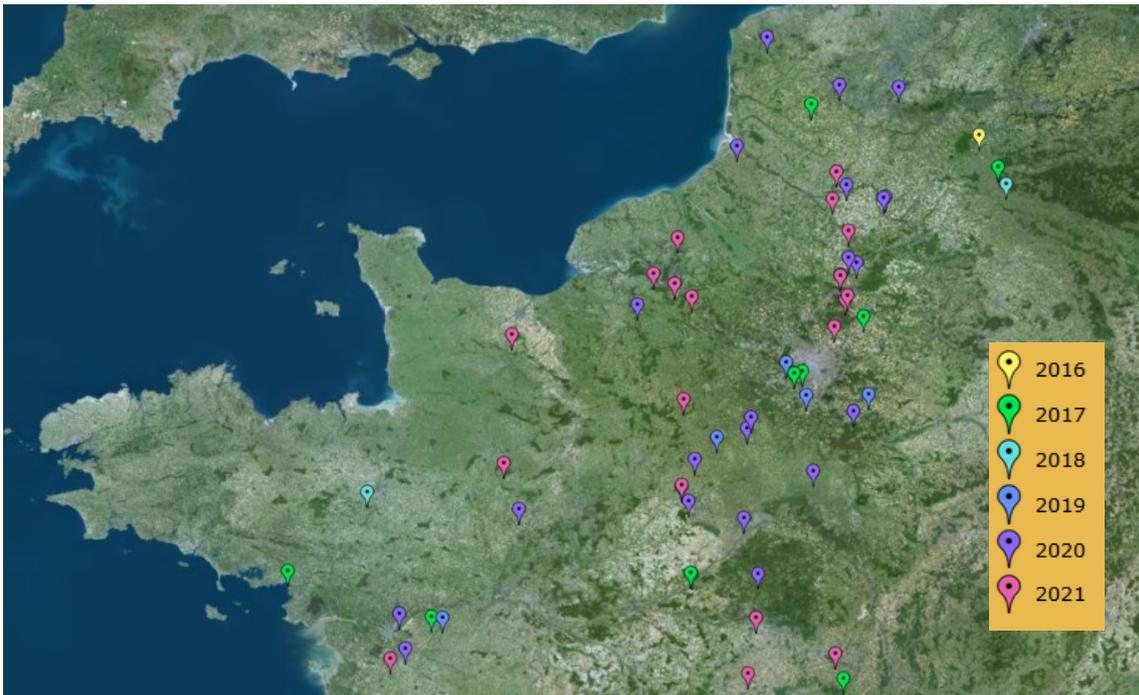
L'été, très maussade pour les vacanciers, a été particulièrement favorable à la végétation avec des précipitations correctes et assez bien réparties sans canicule. Le manque d'eau s'est seulement fait sentir en août compensé par des températures bien inférieures aux normales, évitant ainsi une évapotranspiration trop marquée.

L'année 2021 se caractérise donc par des températures et précipitations proches des normales de



la période 1981-2010. La relativement bonne répartition des pluies pendant la période de végétation et l'absence de sécheresse et de canicule constituent un répit après 3 années particulièrement éprouvantes.

La maladie de la suie de l'érable : une pathologie fortement corrélée aux conditions climatiques



Carte des signalements en base DSF de la maladie de la suie (*Cryptostroma corticale*) des correspondants-observateurs du Nord-Ouest sur la période 2016-2021

Les périodes de forte épidémie de la maladie de la suie suivent fréquemment les étés particulièrement chauds et secs. Après 3 années difficiles pour la végétation (2018 à 2020), les signalements d'érables sycomores touchés par la maladie ont fortement augmenté entre 2020 et 2021 en Ile-de-France.

Ce décalage de quelques années après les événements climatiques s'explique par une expression tardive des symptômes. Ces derniers sont bien visibles et aisés à identifier : on observe un décollement d'écorce sur tronc et charpentières avec une couche de suie noire qui correspond aux spores du champignon. Ce sont ces spores qui permettent la propagation de la maladie.

Alors que le champignon se répand dans l'ensemble du bois des arbres morts ou des parties mortes, le bois des arbres vivants apparaît comme plus ou moins résistant et les arbres vivants infectés peuvent survivre à la maladie. La présence du champignon dans le bois se traduit par une altération de couleur. Le bois envahi ne montre pas un blocage de la sève brute dans les vaisseaux, aussi la chute des feuilles observée est sans doute due à l'intervention de toxines.

Les arbres les moins résistants sont ceux qui connaissent déjà des situations de stress hydrique. Ainsi, les arbres dominés, mis en lumière brutalement ou hors station seront particulièrement sensibles à la maladie.

Etant donné l'expression tardive des symptômes, il est souvent trop tard pour mettre en place des moyens de lutte efficace. Le respect de l'autoécologie de l'érable sycomore est donc primordial : il nécessite des sols plutôt riches, bien aérés et assez frais. Sa répartition disséminée permet également de limiter les risques de propagation du champignon.

Même si l'année 2021 a été bien plus favorable pour la végétation, la fréquence accrue des étés chauds et secs dans les années à venir risque d'augmenter la prévalence de la maladie de la suie dans les peuplements vulnérables.

Coup d'œil sur l'état sanitaire du Robinier faux-acacia en Île-de-France

En 2018, une enquête menée par le DSF dans des plantations de robinier a montré que les problèmes biotiques sont plutôt de faible intensité. Les principaux rencontrés sont : trois pathogènes plus ou moins spécifiques du robinier (les *Fusarium* et les *Phomopsis* : agents de chancres et de nécroses, et la septoriose : taches foliaires et chute des feuilles) et trois insectes (Teigne mineuse du robinier (*Parectopa robinella*), la Cécidomyie gallicole du robinier (*Obolodiplosis robiniae*) et *Macrosaccus (=Phyllonorycter) robinella*, Mineuse du robinier)

Les principaux problèmes sur le robinier sont abiotiques. Ils sont liés à la sécheresse (coloration anormale, rougissements...) - d'autant plus marqués que la station est inadaptée - et au vent (casses, blessures...).



Essai de détournement d'un taillis de Robinier
Cerneux (77) – La Biderie chez M. Becquey

Si son autécologie souligne son caractère plutôt rustique, rappelons que les meilleures stations à Robiniers sont généralement celles à texture sablo-limoneuse, sans hydromorphie temporaire proche de la surface (minimum 60 cm de sol sain), profondes, à humidité modérée (mésophile) et à bonne réserve utile. Le Robinier faux-acacia est parfois installé sur des substrats très calcaires dès la surface et/ou très argileux, bien moins propices à son correct développement et, par conséquent, à sa valorisation en bois d'œuvre.

En effet, dans notre région, cette légumineuse héliophile (=de pleine lumière) est régulièrement utilisée comme essence de reconstitution de l'état boisé suite à des défrichements (carrières en bordure de Seine, ...). Il se fait plus rare dans les contextes stationnels très sableux.

Les trois années de sécheresses estivales consécutives de 2018 à 2020 ont eu un impact négatif sur sa vigueur, notamment dans ces conditions de sol où les ruptures d'alimentation hydrique y ont été plus soutenues.

Par ailleurs, son âge avancé dans beaucoup de peuplements concourt aux facteurs de dégradation de son état sanitaire global. En revanche, la douceur des températures et le niveau des précipitations de l'été

2021 ont eu un impact bénéfique sur l'aspect des houppiers, avec un déficit foliaire moins marqué.

Vos interlocuteurs en 2022

77 - 94	 DELBAERE Aurélien aurelien.delbaere@onf.fr	01.60.75.68.02 06.34.33.50.07
78 - 91 - 92 - 95	 WITKOWSKI Stanislas stanislas.witkowski@onf.fr	01.34.83.61.21 06.23.02.65.17
77 - 91	 TREMBLEAU Raphaël raphael.trembleau@cnpf.fr	01.64.78.75.61 06.03.71.89.92
78 - 91 - 95	 LE MESLE Virginie virginie.lemesle@cnpf.fr	01.39.54.46.71 06.14.52.88.55

 Forêts publiques  Forêts privées


Le DSF édite un bilan technique annuel des actualités phytosanitaires marquantes de la région. Retrouvez-les sur...
<http://www.agriculture.gouv.fr/suivi-de-la-sante-des-forets>

Pour en découvrir d'avantage, cliquez sur les mots soulignés!

ephytia



Cette contribution est le fruit des observations des correspondants-observateurs de l'Île-de-France. Appartenant aux administrations et organismes forestiers et sous le pilotage du Pôle interrégional Nord-Ouest de la Santé des Forêts, ils ont pour principales missions la détection et le diagnostic des problèmes phytosanitaires, le conseil à l'intervention et la surveillance des écosystèmes forestiers.

Les observations sont organisées pour partie à l'initiative des correspondants observateurs lors de leur travail quotidien ou suite à des sollicitations de gestionnaires et pour autre partie dans le cadre de protocoles organisés pour les plus importants problèmes à l'échelle nationale. L'ensemble des observations est compilé dans un système d'information aujourd'hui riche de 30 ans de données sylvosanitaires.



Toute l'information nationale sur la santé des forêts à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/la-sante-des-forets>

Document piloté par le Pôle interrégional Nord-Ouest de la santé des forêts de la DRAAF – SRAI Centre-Val de Loire

Tél. : 02.38.77.41.07 / E-mail : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr